



Commune de Le Faou

Dossier de demande de Subvention ASSOCIATIONS – 2026

Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association

Nom de l'Association :

Vous trouverez dans ce dossier :

- Des informations pratiques
- Une demande de subvention
- Une attestation sur l'honneur
- La liste des informations à communiquer et des pièces à joindre

Veuillez renseigner ce dossier et l'adresser complet, avec les pièces nécessaires à :

Par voie postale ➤

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville – 12, Place aux Foires
29590 LE FAOU

Par courriel ➤

accueil@lefaou.bzh avec accusé de réception

avant le 1^{er} MARS 2026

Cadre réservé à la Mairie

**Date de réception du dossier
et
Observations**

Informations pratiques

Ce dossier doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention auprès de la Ville de Le Faou. Il concerne le financement d'actions spécifiques ou le fonctionnement général de l'association.

Le dossier comporte quatre fiches

➤ Fiche 1 : Présentation de votre association

Pour recevoir la subvention, vous devez disposer d'un numéro SIRET et d'un numéro de récépissé en préfecture qui constituera un identifiant dans vos relations avec les services administratifs. Si vous n'en avez pas, il vous faut dès maintenant en faire la demande à la direction régionale de l'INSEE. Cette démarche est gratuite. Sans ce numéro SIRET, tout versement par le comptable ne peut intervenir^❶.

➤ Fiche 2 : Budget de votre association

Vous devez remplir cette fiche si votre demande de subvention concerne le fonctionnement général de votre association ou son objet social. Si vous disposez déjà d'un budget respectant la nomenclature du plan comptable associatif^❷, il vous suffit de le transmettre sans remplir la fiche à l'exception de la case précisant le montant de la subvention demandée.

➤ Fiche 3 : Attestation sur l'honneur

Cette fiche permet au représentant légal de l'association, ou à son mandataire de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant. Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.

➤ Fiche 4 : Pièces à joindre et informations à préciser

❶ Le N° SIRET est indispensable pour recevoir la subvention ; le récépissé en préfecture est indispensable pour formuler une demande de subvention.

❷ Règlement n°99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations homologués par l'arrêté du 8 avril 1999 (J.O. n° 103 du 4 mai 1999 page 6647).



Commune de Le Faou

Fiche 1

Identification de l'association

Votre association			
Nom de votre association			
Objet			
Adresse du siège social Code postal et Commune			
Téléphone (s)			
Courriel			
Date de publication de la création de l'association au JO	Numéro SIRET	Si vous ne disposez pas de ces ← Numéros → Veuillez –vous reporter au ❷ « Informations pratiques »	Numéro de récépissé en Préfecture
...../...../.....			

Adresse postale de Correspondance si différente de la précédente	
--	--

Identification du responsable de l'association (président(e) ou autre personne désignée par les statuts)	
Nom /Prénom	
Fonction	
Téléphone (s)	
Courriel	

Identification de la personne chargée du dossier de subvention	
Nom /Prénom	
Fonction	
Téléphone (s)	
Courriel	



Commune de Le Faou

Fiche 2

Budget de l'association (1)

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des dépenses et recettes de l'association (fonctionnement général + actions spécifiques cas échéant).

L'association est libre de joindre un tableau complémentaire si nécessaire.

Budget de l'association :

DEPENSES	Réalisé 2025*	Prévisionnel 2026*	RECETTES	Réalisé 2025*	Prévisionnel 2026*
Report années antérieures			Report années antérieures		
Frais de personnel ²			Cotisation/adhésion		
Frais de fonctionnement ³			Recettes manifestations		
Dépenses de manifestations			Recettes diverses		
Déplacements			Subvention Le Faou		
Formations			Subventions autres mairies		
Licences et affiliation			Subvention Département		
Assurances			Subvention Etat		
Achats de matériel			Autres subventions		
Autres :			Mécénat-dons		
TOTAL			Autres :		
<i>*année ou saison (à préciser)</i> (1) Ne pas indiquer les centimes d'euros (2) Salaire et charge (salarié déclaré/association) (3) Location, timbres, téléphone. etc.			TOTAL		
			Solde (Recettes - Dépenses)		

Arrêté bancaire à la fin de l'année civile ou au jour de l'assemblée générale

	Solde fin de l'exercice
Compte(s) courants	
Caisse/numéraire	
Livrets	
Autres placements	
TOTAL	



Fiche 3

Commune de Le Faou

Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e) (*Nom et prénom*) :

Représentant(e) légal(e) de l'association :

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants.
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires.
- demande une subvention de : (*à remplir impérativement*)

1^{ère} demande

renouvellement

- Pour une manifestation spécifique : €
- Autres : €
(*à préciser*)

- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association :

Nom du titulaire du compte :

Banque ou centre :

Domiciliation :

Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé
_____	_____	_____	_____

Votre association envisage-t-elle en 2025 une demande de matériel communal ?

Oui

Non

Fait, le à

Signature,



Commune de Le Faou

Fiche 4

Pièces à communiquer et informations à préciser

Vous devez joindre IMPERATIVEMENT :

- Vos statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire (si modification du bureau, du siège de l'association ou création des statuts)
- Responsabilité civile de l'année en cours (*si non fournie avec le questionnaire*)
- Un relevé d'identité bancaire ou postal (*impératif pour le Trésor public*).

Vous devez préciser :

- Le montant de la cotisation en 2025 :€
- Le nombre d'adhérents en 2025 :
- La répartition des adhérents :

Faouistes	Autres communes	Total

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la Ville de Le Faou et destinées à la Mairie de Le Faou dans le but de traiter votre demande. Elles sont conservées pendant l'instruction de votre demande ou pour la durée de l'autorisation qui sera éventuellement délivrée. Conformément aux lois « informatique et liberté » (n°78-17 du 06/01/1978 modifiée) et « RGPD » (n°2018-493 du 20/06/2018), vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition en contactant la personne déléguée à la protection des données (02.98.81.90.44 – mail : accueil@lefaou.bzh).